

son atroce réfutation au nom et avec l'attache du Comité de Salut public , dont Robespierre était membre. Puis , lorsque ce dernier eut frappé en Danton le rival qui se faisait un drapeau de la clémence, et dans Hébert l'intrigant qui se faisait un moyen de la cruauté , il s'était érigé en modérateur ; l'échafaud de *Commune-affranchie* avait été renversé. Eh bien ! ne fallait-il pas la même politique vis à vis des égorgeurs de Paris ? Ne fallait-il pas aussi les laisser s'enivrer de sang , afin que cette vapeur leur montât à la tête et les perdit , afin que les révolutionnaires de Paris, lassés, et effrayés , se jettassent comme les Patriotes de Lyon entre les bras du protecteur désormais le seul homme puissant ? C'est alors, seulement alors, qu'il devait intervenir , armé de la terrible loi de prairial, et apparaître comme le modérateur mais aussi le maître de la Révolution purifiée.

Voilà bien une explication politique. Nous apercevons la voie habilement et pas à pas suivie par une ambition patiente et dissimulatrice ; mais où est la justification morale ? Peut-être que Robespierre doit être absous des grands excès de la terreur ; il ne doit pas être absous de ne pas s'y être opposé, se fût-il réservé pour en être le vengeur. Il ne tomba pas moins , et il tomba enveloppé dans ce calcul qui était son crime , sans pouvoir même montrer comme excuse les desseins que son esprit récelait , et qui sont encore un problème pour l'histoire.

La victoire de Robespierre au 9 thermidor aurait fait aboutir la terreur à une grande dictature révolutionnaire. Vaincu , il emporta la terreur avec lui sur son échafaud. Elle se brisa comme un ressort forcé , sans rien laisser à sa place pour servir de lien à la Révolution ; car la Révolution n'avait plus même sa première puissance d'entraînement et d'initiative populaire. Elle ne bouillonnait plus ; la terreur avait glacé les âmes. La foi à la Révolution , l'enthousiasme